

**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE DU MARAIS**

**N° de la
résolution ou
annotation**

Le 9 novembre 2015

ÉTAIENT PRÉSENTS

Isabelle Lauriault, enseignante
Johanne Blais, présidente
Marie-Claude Cayen, enseignante
Mélanie St-Jean, enseignante
Normand Robert, parent représentant comité de parents
Sabrina Daviau, enseignante-spécialiste

ÉTAIENT ABSENTS

Annie Bilodeau, enseignante
Fanie Rivet, parent et représentante CCSEHDAA
Marie-Andrée Charrette, membre de la communauté
Mélissa Muduuli, parent
Michaëlle Pelletier-Rivard, secrétaire
Mylène Deneault, parent
Patrick Nijembazi, Parent
Sophie Gélinas, technicienne du service de garde
Nathalie Villeneuve, commissaire

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Lynne Séguin, directrice

1. PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM

À 19h23, Johanne Blais accueille les membres, constate qu'il n'y a pas quorum. Il est donc décidé de présenter les points de discussions étant donnée le contenu de la réunion. Les décisions seront prises ultérieurement.

En l'absence de la secrétaire, personne ne se propose pour faire le procès-verbal pendant la réunion.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

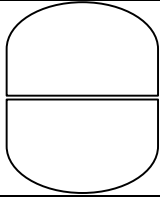
La lecture de l'ordre du jour est faite par la présidente.

Ce point n'est pas adopté étant donné le non quorum.

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 28 SEPTEMBRE 2015

La lecture du procès-verbal est faite.

Ce point n'est pas adopté étant donné le non quorum.



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU MARAIS

4. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DU 28 SEPTEMBRE

9.3 Présence des commissaires. Mme Séguin a reçu le nom des commissaires de notre bassin, il s'agit de Mme Caroline Sauvé et de M. Gilbert Couture. Elle les invitera à participer à nos prochaines réunions de CÉ.

10. Lettre du syndicat des enseignants. Johanne Blais informe les membres que l'information a été transmise suite à la réception de la lettre remise par la représentante du syndicat des enseignants concernant la chaîne humaine du 1^{er} octobre, mais que des actions n'ont pas été posées probablement étant donné le court délai d'avis.

5. PÉRIODE D'INTERVENTION DU PUBLIC

Aucune intervention du public.

6. MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CÉ

6.1 Lettre reçue

Mme Blais présente la lettre reçue de la part de la Fédération des comités de parents du Québec.

6.2 Lettre du CÉ

Mme Blais présente la lettre à envoyer au Ministre de l'éducation concernant les compressions budgétaires.

7. MOT DE LA DIRECTRICE

7.1 Formation membres du CÉ

La formation sur les fonctions et pouvoirs du CÉ offerte par la CSPO a déjà eu lieu. Un document d'information est remis aux membres du CÉ.

7.2 Rencontres Bassins des écoles

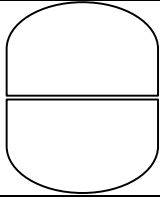
Mme Séguin présente les documents des différentes soirées d'information concernant la modification des bassins du primaire et du secondaire de la CSPO.

7.3 Réorganisation service de garde

Mme Séguin nous informe que suite à la diminution de clientèle au service de garde, on a dû abolir un poste. Ce qui a nécessité une réorganisation des groupes.

7.4 Suivi grèves et moyens de pression

Mme Séguin fait part des différents moyens de pression exercés par les membres des différents syndicats.



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU MARAIS

7.5 Bulletins 1^{re} étape

Les bulletins de la première étape seront peut-être remis en retard de quelques jours étant donné les moyens de pression.

7.6 Activités parascolaires

Mme Séguin précise que les parents qui ont inscrit leur enfant à des activités parascolaires seront remboursés pour les journées de grève.

7.7 Précisions fournisseurs

Mme Séguin rappelle que nous ne pouvons inciter les parents à favoriser un fournisseur en particulier dans le but que l'École reçoive une ristourne, conformément à l'article de loi 94 de l'instruction publique.

7.8 Sécurité autour de l'école

Des suivis ont encore une fois été faits avec la ville concernant la circulation autour de l'école. De la surveillance policière a eu lieu.

8. MOT DE L'OPP

Aucun mot de l'OPP.

9. MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Des consultations publiques seront faites par la CSPO pour les parents des élèves au sujet des changements de bassin des écoles primaires et secondaires. Aucun changement n'est prévu pour les élèves de notre école.

10. MOT DE LA REPRÉSENTANTE DU CCSEHDA

Mme Rivet est absente.

11. MOT DE LA REPRÉSENTANTE DE LA COMMUNAUTÉ

Mme Charrette est absente.

12. DOSSIERS

12.1 Convention de gestion 2015-2016

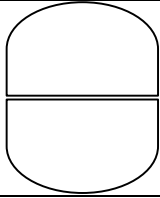
Mme Séguin nous présente le document. Celui-ci sera approuvé lors du prochain CÉ.

12.2 Photos scolaires

Suite à différentes insatisfactions concernant le déroulement des photos cette année, le CÉ demande aux parents de l'OPP de vérifier d'autres fournisseurs et de nous revenir avec une proposition.

12.3 Fonds à destination spéciale

Le tableau est présenté avec quelques ajustements suite à des factures entrées en septembre pour des dépenses de l'année 2014-2015.



**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE DU MARAIS**

12.4 Activités école

Mme Séguin présente une proposition d'activités pour l'année 2015-2016. Mme Blais demande de présenter à nouveau au prochain CE avec les prévisions budgétaires.

12.5 Social de Noël

Le 14 décembre prochain les membres ainsi que les bénévoles de L'École du Marais sont invités à participer à un souper partage afin de souligner le temps des Fêtes.

13. MOT DU PERSONNEL

La fin d'étape approche. Les enseignants et les élèves se préparent à la fin de celle-ci.

14. VARIA...

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par Marie-Claude Cayen à 21h12.

Johanne Blais, présidente

Lynne Séguin, directrice